

# **DWS Invest, SICAV**

Société d'investissement à capital variable

2, boulevard Konrad Adenauer,  
1115 Luxembourg, Luxembourg

R.C.S. Luxembourg : B 86.435

(le "**Fonds**")

## **Avis complémentaire aux actionnaires du compartiment**

### **DWS Invest Africa**

Conformément à l'avis aux actionnaires daté du 10 avril 2025, le conseil d'administration du Fonds a décidé de placer le compartiment DWS Invest Africa (le « Compartiment ») du Fonds en liquidation avec effet au 10 avril 2025 (la « Date de mise en liquidation »). La période initialement envisagée pour dénouer le portefeuille, prévue entre le 11 avril 2025 et le 22 avril 2025, ne peut plus être maintenue. Dans le meilleur intérêt des actionnaires, cette période sera donc prolongée en conséquence. En conséquence, la provision des frais de transaction dans la valeur liquidative, la réouverture du Compartiment aux rachats, la clôture définitive des rachats conformément aux heures limites applicables et la clôture de la liquidation, y compris la distribution du produit de la liquidation aux actionnaires, seront reportées.

#### **I. Motif de la décision**

- Le gestionnaire d'investissement a commencé le dénouement envisagé du portefeuille du compartiment le 11 avril 2025, qui devait initialement avoir lieu entre le 11 avril 2025 et le 22 avril 2025. Toutefois, à la lumière de l'évolution des conditions du marché au cours du processus de cession, le gestionnaire d'investissement a déterminé que l'achèvement du dénouement complet du portefeuille d'ici le 22 avril 2025 n'est plus réalisable d'une manière compatible avec les meilleurs intérêts des actionnaires. Cette décision est principalement motivée par les conditions de marché prévalant dans les juridictions cibles concernées : La volatilité continue et la liquidité limitée des bourses africaines empêchent actuellement un désinvestissement opportun et conforme au marché des avoirs du portefeuille. Une cession accélérée nécessiterait probablement d'accepter des concessions de prix importantes, ce qui ne serait pas compatible avec l'objectif de protection de la valeur actionnariale. Afin de préserver les intérêts des actionnaires et de permettre une cession ordonnée et préservant la valeur des actifs restants, le gestionnaire d'investissement estime nécessaire de prolonger la période de dénouement.

#### **II. Mise à jour sur la liquidation du compartiment – Ajustement du calendrier**

Comme communiqué précédemment le 10 avril 2025, les souscriptions et rachats d'actions du Compartiment ont cessé le 10 avril 2025. Les ordres soumis avant l'heure limite du 9 avril 2025 ont été traités en conséquence.

Le gestionnaire d'investissement a commencé la liquidation du portefeuille du compartiment le 11 avril 2025.

En raison de l'évolution imprévue des conditions du marché mondial, le calendrier initialement prévu pour le dénouement du portefeuille du compartiment n'a pas pu être respecté. Afin d'assurer une cession ordonnée des actifs dans le meilleur intérêt des actionnaires, les ajustements suivants au processus de liquidation s'appliqueront :

### III. Termes

Les frais liés à la liquidation (par exemple les frais d'audit externe, les frais engagés pour la préparation et le dépôt des documents de liquidation requis, les frais de publication), à l'exception des frais de transaction liés au dénouement du portefeuille, seront comptabilisés dans la valeur liquidative des classes d'actions respectives du Compartiment à la Date de mise en liquidation. Les frais de transaction liés au dénouement du portefeuille, initialement prévus pour être provisionnés dans la valeur liquidative des catégories d'actions respectives du Compartiment au 23 avril 2025, seront désormais provisionnés à compter du **9 mai 2025**. Tous les frais liés à la liquidation et aux transactions seront à la charge du Compartiment.

Une fois la liquidation de tous les actifs terminée par le gestionnaire d'investissement,

- le Compartiment, initialement prévu pour rouvrir aux rachats à partir du 25 avril 2025 jusqu'à l'heure limite pour les catégories d'actions respectives du Compartiment le 13 mai 2025, sera désormais **rouvert** aux rachats pour tous les actionnaires à partir du **13 mai 2025 jusqu'à l'heure limite pour les catégories d'actions respectives du Compartiment le 28 mai 2025**. Durant cette période de rachat, tous les actionnaires reçoivent le droit de placer leurs rachats en conséquence.
- Pour des raisons opérationnelles, le compartiment, qui devait initialement être définitivement fermé aux rachats après l'heure limite du 13 mai 2025, sera désormais définitivement fermé aux rachats après l'heure limite des catégories d'actions respectives du compartiment le **28 mai 2025**.

Le versement du produit de la liquidation aux actionnaires, initialement prévu le 16 mai 2025 (la « Clôture de la Liquidation »), interviendra désormais le **3 juin 2025**. Nonobstant toute disposition relative à la date de valeur spécifiée dans le prospectus de vente pour la souscription et le rachat d'actions, à la clôture du Compartiment, le produit de la liquidation sera versé avec une date de valeur pouvant aller jusqu'à trois jours ouvrables bancaires.

Le produit de la liquidation qui n'aura pas pu être versé aux actionnaires y ayant droit lors de la Clôture de la Liquidation, sera déposé à la Caisse de Consignation du Grand-Duché de Luxembourg. Les actionnaires éligibles peuvent réclamer leurs produits à tout moment dans un délai de 30 ans, sinon ces produits passeront dans la propriété du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 23 avril 2025

**DWS Invest, SICAV**